

## RETRAITES, parlons-en ... VRAIMENT !

### LA DÉMOGRAPHIE, UN PROBLÈME ?

Certes, il y avait 11 millions de retraités en 2000, ils devraient être 21 millions en 2040 du fait de l'allongement de la durée de la vie et de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du « baby-boom ». Les derniers-nés de cette génération arriveront à la retraite entre 2036 et 2040. Ce seront ensuite les classes creuses qui y parviendront et le nombre de retraités diminuera. Les rapports officiels d'où sont tirées les prophéties catastrophiques évoluent très vite et sont pleins d'incertitudes : difficile de prédire par exemple combien des femmes qui ne sont pas encore nées auront d'enfants !

Entre 1960 et 2000, la part de la richesse nationale (le PIB) consacrée au financement des retraites par répartition avait augmenté de 8% . Pourquoi serait-il impossible de l'augmenter à nouveau, alors que la richesse va doubler en 40 ans (de 1 700 à 3 400 milliards d'euros) et que les besoins pour les retraites nécessiteraient une progression de la part du PIB de 6 % d'ici 2050 ?

Il n'y a pas lieu de construire un scénario catastrophe sur « le choc démographique » car les richesses existent. Financer les retraites est un choix politique. Le total des cotisations pour les retraites (public/ privé) est, aujourd'hui, autour de 200 milliards d'euros par an. Une augmentation des salaires de 300 euros et un emploi pour les chômeurs se traduirait tout de suite par plus de 30 milliards de ressources en plus pour payer les retraites, bien au-delà de tous les « déficits. » **La vraie question c'est bien la répartition des richesses.**

### RECU DE L'ÂGE DE DÉPART

Le Medef et le gouvernement justifient l'augmentation de la durée du travail par l'allongement de l'espérance de vie. Ils «oublient» qu'à 35 ans, un cadre peut espérer vivre 46 ans mais un ouvrier seulement 39 ans et que l'espérance de vie en bonne santé n'est que 64,2 ans pour les femmes et 63,1 ans pour les hommes. Dans leurs prévisions, ils misent sur un taux de chômage « structurel » d'au moins 7 %. Ils prétendent mettre au travail les aînés alors qu'ils prévoient de maintenir au chômage les plus jeunes ! Et pour les «seniors» forcés de rester au boulot, pas question de vrais emplois mais des «emplois vieux», mal payés et précaires !



### ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION

Avec 40 années de cotisation, les 2/3 des salariés du secteur privé ne sont plus au travail à l'âge de la retraite. Ils sont soit au chômage, soit en maladie, soit en invalidité. Avec 41 ans, ce sont plus des 3/4 des salariés qui se retrouveraient dans cette situation. Ces annuités validées au titre des périodes de chômage, maladie ou invalidité ne seront pas dans les 25 meilleures annuités ! **Allonger la durée de cotisation revient à diminuer le montant des retraites.**

## LEUR OBJECTIF FINAL : LES FONDS DE PENSIONS !

Mais gouvernement et MEDEF veulent aller plus loin. Leur projet est, à terme, d'instaurer un système de retraites « par points » ou « notionnelles » comme en Suède. Ils comptent ainsi faire disparaître toute garantie quant au niveau des pensions : Dans un tel système, on sait combien on doit cotiser, mais on ne sait plus quel sera le niveau de la pension qui évoluerait selon la situation économique et l'espérance de vie Comment se construire un avenir dans la retraite quand on ne sait même pas sur quels revenus compter ! En diminuant le niveau des pensions, patronat et gouvernement ne croient pas que les travailleurs perdront leur vie à la gagner jusqu'à 70 ou 80 ans. Leur objectif, même s'ils restent discrets sur le sujet, c'est de remplacer les retraites par répartition par la capitalisation c'est-à-dire les fonds de pensions cotés en bourse ! Chacun a pu voir les dizaines de milliers de retraités américains ayant perdu toutes ressources avec l'effondrement de la Bourse ! **Mais si les salariés ont tout à y perdre, il y a par contre pour les assureurs beaucoup d'argent à se faire.**

## SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Comme d'habitude, les chiffres les plus catastrophistes sont brandis pour faire accepter l'inacceptable à la majorité de la population. En 1960, il y avait quatre actifs pour un retraité ; en 2000, deux actifs et en 2020, 1, 5. C'est vrai. Mais en raison de la productivité du travail (toujours plus importante), les deux actifs d'aujourd'hui produisent plus que les quatre de 1960 et dans dix ans, un actif produira plus que ceux d'aujourd'hui. Autrement dit, il y aura autant de richesses disponibles pour les retraités à condition de permettre à tous et toutes de travailler. Ce n'est pas le chemin qui est pris avec la tendance à faire travailler toujours plus et plus longtemps et avec le développement de la précarité. Quand il y a 5 millions de chômeurs, des millions de précaires essentiellement des jeunes, des temps partiels imposés en particulier aux femmes, l'urgence c'est bien évidemment de faire le contraire de la politique menée depuis plus de 30 ans par les gouvernements de gauche comme de droite. Il faut en finir avec les stages non rémunérés (donc sans cotisations), les contrats précaires sous-payés et exonérés de cotisations, en finir avec les temps partiels imposés. En décembre 2008, le nombre de personnes à temps partiel souhaitant un travail à temps plein s'élevait à 1, 2 million, soit 4, 8% des actifs dont les trois quarts sont des femmes. Quand on sait qu'un million d'emplois supplémentaires à plein temps représentent 20 milliards d'euros de cotisations vieillesse de plus en moyenne, on comprend qu'avant de faire travailler plus longtemps ceux qui ne veulent pas et ne peuvent plus, **il serait urgent de faire travailler ceux qui le veulent et le peuvent.**



## AUGMENTATION DES COTISATIONS SALARIALES

Depuis 1979, ce sont les salariés qui ont subi la totalité des augmentations. Depuis 30 ans, tous les gouvernements ont pratiqué le gel des cotisations patronales, et même leur baisse en acceptant l'argument patronal du "travail trop cher et charges excessives" pour qu'elles soient largement diminuées jusqu'à 1,6 fois le SMIC par le jeu des exonérations.

Augmenter ces cotisations prélevées sur le salaire brut, cela signifierait baisser les salaires.

**Ce sont les cotisations patronales qu'il faut augmenter !**

### Contact NPA 18

email : npa@bourges18.fr      tél : 06 83 85 32 83 (Didier)

Par courrier : Didier Martias, 11 rue Victor Hugo, 18410 Argent sur Sauldre



Papier recyclé